



Résiliation xxxxxxxxxx

Par **Manon08250**, le **28/04/2023** à **06:11**

Bonjour à tous,

En lisant les commentaires je me rends compte que je ne suis pas la seule à être dans ce cas par rapport à cette formation (En plus des 20 autres personnes que j'ai trouvé sur un autre site :<https://xxxxxx>, ce sont des avis de 2022, donc très récents). Est-ce que quelqu'un à ce jour à eu affaire à une saisie forcée ? Un huissier ? Ou même un passage au tribunal ?

Bonne journée.

Merci.